



PREFORMATION aux métiers d'encadrement pour le Sport et l'Animation BPJEPS : APT /AF/AAN/ AUTRES

SESSION
2023

PRESENTATION

Vous voulez être Animateur, Éducateur :

- *Quelle représentation avez-vous de ce métier ?*
- *Êtes-vous fait pour ce métier ?*
- *Comment vous y préparer au mieux ?*
- *Comment choisir votre formation ?*

Afin de répondre à toutes ces questions, le CREPS de la REUNION propose une préformation modulaire composée de 80 heures en centre.

Avec l'aide de professionnels de terrain, d'experts du secteur sportif, et un suivi de formation personnalisé, assurez-vous de prendre la bonne décision !

Petit Rappel :

La préformation prépare aux métiers de l'animation et de l'encadrement, mais permet aussi de préciser un projet professionnel jusque-là non défini.

La présente préformation a pour finalité d'aider les personnes qui seraient désireuses de s'orienter vers une formation aux métiers du sport, à préparer les épreuves de vérification des prérequis et de sélection à l'entrée en formation Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS)

Karaté, basketball, natation, activités gymniques, tennis de table... L'éducateur sportif enseigne contre rémunération sa discipline à des publics très variés, des jeunes surtout, mais aussi des adultes. Son activité va de la simple initiation, à l'entraînement sportif de compétition, selon le diplôme qu'il détient.

OBJECTIF DE LA PREFORMATION

- Découvrir les différents champs des métiers de l'animation et de l'éducation sportive
- Se préparer aux tests d'entrée des BPJEPS APT, AF, AAN et LTP à court ou moyen terme.
- Pratiquer et découvrir les fondamentaux des activités physiques et socioculturelles
- Acquérir de l'autonomie dans ses processus d'apprentissage et sa gestion d'organisation personnel : Apprendre à apprendre
- Elaborer son projet de formation et les perspectives professionnelles éventuelles
- Rencontrer et identifier les publics

Cette préformation est facultative, elle est proposée aux candidats qui auraient besoin de consolider leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être avant de tenter d'entrer en formation professionnelle qualifiante.

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- › La formation est ouverte à tout public âgé de 18 ans et répondant aux critères suivants :
- › Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- › Avoir un vécu sportif (en association ou en pratique libre attestant un intérêt pour la pratique sportive)

Pour l'offre de formation
BPJEPS APT AAN, AF du CREPS
de la Réunion :

- le taux de satisfaction est de
100%



CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

Éléments de motivation :

A partir de la présentation d'une **lettre de motivation** complété par un CV (pour les pièces du dossier d'inscription) : Le candidat relate son vécu sportif, sa motivation à suivre cette formation.

DOMAINE DE COMPETENCES DEVELOPPEES

- › ECD communiquer (C1*)
- › ECD se situer dans l'environnement du sport (C2)
- › ECD identifier son potentiel physique et de l'améliorer dans la perspective des tests de sélection du BPJEPS (C3)
- › ECD répondre aux exigences de l'entrée en formation du BPJEPS souhaité (C4)

ECD* = être capable de ...

C* = domaine de compétences

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule au CREPS de la Réunion. Le nombre d'apprenants par session de formation est compris entre 8 et 20 inclus. La présence des stagiaires en formation est obligatoire durant tout le long de la formation.

Modalités pédagogiques : théorie et pratique.

Techniques pédagogiques :

- › Etude de cas
- › Mise en situation pratique
- › Exposé interactif
- › Méthode active
- › Classe inversée
- › Apprentissage expérientiel

Moyens et outils :

- Matériels techniques et pédagogiques d'apprentissage (terrain de sport, gymnase, matériel pour sport de nature, pour entretien et expression corporelle, pour activités ludiques ...).
- Vidéoprojecteur
- Ordinateur portable
-

Accompagnement et évaluation formative tout au long de la préformation.

CALENDRIER DE LA FORMATION

Clôture des inscriptions à la formation	JOURNEES DE FORMATION	Entrée en formation	Fin de la formation	Examen	Effectif	Heures en centre
19 Avril 2023	12 jours de formation + 1 journée test bilan et perspectives	02 Mai 2023	14 Juin 2023	PSC1	8 à 20	80 h 00

Session 1	3 Jours	02 au 05 mai 2023
Session 2	3 jours	10 au 12 mai 2023
Session 3	3 jours	23 au 25 mai 2023
Session 4	3 jours	31 mai au 02 juin 2023
Test blanc	1 jour	14 juin 2023

COUT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS

Frais d'inscription

Pour l'ensemble des stagiaires :

Le coût administratif par stagiaire s'élève à 30 € (non remboursable)

Frais pédagogiques

Pour l'ensemble des stagiaires :

Le coût pédagogique par stagiaire s'élève à 720 € pour un volume horaire de 80 heures (Inclus la formation PSC1)

FINANCEMENTS

Le **financement** de tout ou partie de cette formation est possible (se renseigner au auprès de la référente administrative du CREPS) :

L'employeur, le club, le stagiaire, ...	
Le conseil régional	Pour un demandeur d'emploi non bachelier.
Pôle Emploi/Mission Locale	Pour une personne à la recherche d'un emploi
Les opérateurs de compétences (AFDAS, Transitions Pro, etc...)	Pour les salariés
Le dispositif SESAME	Pour les jeunes en QPV ou ZRR

CONTACTS



Marie-Anick MOUTIEN (référente administrative)

☎ 02.62.94.71.96

@ marie-anick.moutien@creps-reunion.sports.gouv.fr



Myriam CHOMAZ (responsable de la formation)

@ myriam.chomaz@creps-reunion.sports.gouv.fr

☎ 06.92.31.87.33

Graziella CARPIN (responsable de la formation)

☎ 06.92.32.70.25

@ graziella.carpin@creps-reunion.sports.gouv.fr



Mickaël GUIGNE (référent handicap)

Accueil de personnes en situation de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée

☎ 02.62.94.71.86

@ mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr

S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'information ou l'inscription se réalise en ligne (<http://www.creps-reunion.fr>) à partir de la fiche descriptive de la formation visée accompagnée de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions. L'inscription sera enregistrée au CREPS de la Réunion, dès réception du dossier complet.

ACCUEIL ET HEBERGEMENT

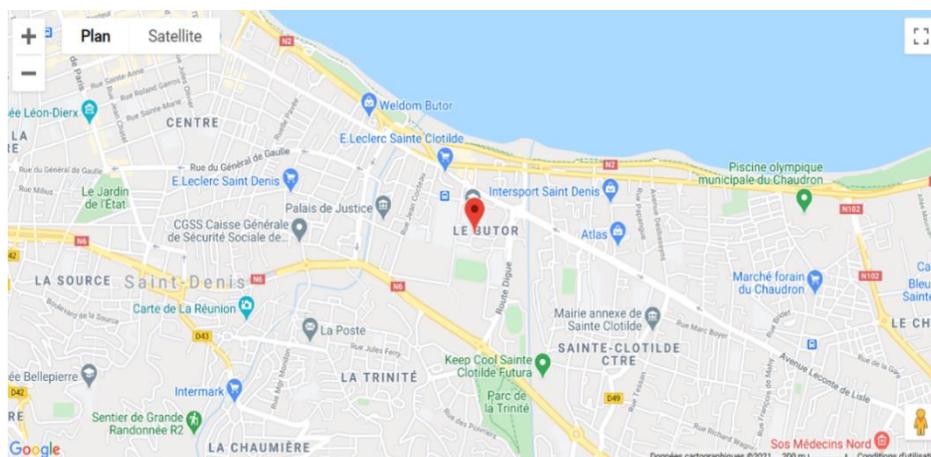
Possibilité d'hébergement (sous réserve de disponibilité) et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle → voir impérativement avec le service accueil pour la réservation.

Site de Saint Denis :

- 24 Route Philibert Tsiranana – 97495 Sainte Clotilde
- 02.62.94.71.10 ou 11
- accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr
- Coordonnées GPS : N -20.8898031, E 55.4705324

Vous arrivez en avion :

- Sortie aéroport Saint-Denis Gillot
- Prendre direction Saint-Denis RN2
- Aux feux, à gauche rue Léopold Rambaud
- 1ère à droite rue des Deux Canons
- Aux feux à droite avenue Maréchal De Lattre de Tassigny
- Au rond-point à gauche, rue "Route Digue"
- Sur la route Digue, 1ère à droite CROS/CREPS tout droit au fond.



Site de Saint Paul :

- 47 Boulevard du Front de Mer – 97460 Saint Paul
- 02.62.22.53.66
- accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr
- Coordonnées GPS : N -21.001981, E 55.276638

Vous arrivez en avion :

- Depuis Gillot direction Saint-Denis
- Direction Le Port par la route du littoral
- Direction Saint-Paul
- Sur la RN1 sortie Savannah
- Au rond-point tout droit
- Direction Saint-Paul centre
- Après le pont première rue à droite direction front de mer
- Au rond-point à gauche route du front de mer
- 200 m sur la droite après la médiathèque

